



*Pédagogie coopérative*

## Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

### Association départementale OCCE des Yvelines

2, allée des boutons d'or 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tel : 01 30 43 56 65 - fax : 01 61 38 35 94 - Courriel : [occe78@ac-versailles.fr](mailto:occe78@ac-versailles.fr)

Site Internet : <http://www.occe78.net>

## Propositions d'animations pédagogiques de circonscription. 2016 - 2017

**Objectifs :** Articuler positivement les objectifs généraux et les modalités du **Socle Commun des Connaissances** et ceux de la **Convention Pluriannuelle d'Objectifs** (CPO 2014/2016) signée entre le M.E.N. et l'O.C.C.E.

➤ **Socle commun des connaissances, de compétences et de culture :**

Dans les cinq domaines du socle commun, nous intervenons principalement dans le domaine :

- La formation de la personne et du citoyen

➤ **CPO 2014/2016**

**les objectifs du partenariat entre le Ministère et l'OCCE sont :**

- Action 1.1 : formation : l'OCCE acteur de l'ESPE et ressource pédagogique de l'EN.
- action 2 : accompagnement et contrôle des coopératives scolaires.
- action 3 : production de ressources et d'outils au service des enseignants et de l'école.
- action 4 : Elaboration et mise en place de parcours artistiques et culturels.
- actions 5 : actions de prévention contre les violences scolaires et le « décrochage » des élèves.

Intitulé du module	Objectifs	Contenu	heures
<b>1. Principes et modalités d'une pédagogie coopérative : coopérer pour apprendre, apprendre à coopérer</b>	- donner à l'enseignant des outils pour permettre aux élèves d'apprendre à coopérer, à travailler en équipe, à communiquer avec les autres. , aborder les savoirs par la coopération.	- Echanges d'expériences, analyse de pratiques. - Composante de l'apprentissage coopératif. - Présentation d'instance, d'activités, de supports permettant de conduire des activités d'apprentissage en petit groupe.	Cycles 2, 3  <b>3h / 6h</b>
<b>2. Coopérer en équipe pour mettre en place des projets dans l'école</b>	- Mettre en place et ou faire évoluer le projet d'école en intégrant la pédagogie coopérative et la citoyenneté. - coopérer au sein de l'équipe pédagogique pour construire des outils de travail et des projets coopératifs	- Le projet d'école, des projets dans l'école ? - Vers une coopération entre enseignants pour la mise en œuvre du projet. - mise en place de conseils d'enfants...	Cycles 1, 2, 3  <b>3h</b>
<b>3. Le rapport à la loi dans la classe ; Les Droits de l'Enfant</b>	- Distinguer les compétences et la place de chacun (élève, enseignants, adultes) dans l'élaboration des règles et la prise en compte de la Loi. - Réfléchir sur la démocratie à l'école. - Construire des démarches et des structures coopératives pour « résoudre pacifiquement les conflits ».	- Règles de vie, règlements et société. - Droits et devoirs des élèves. - Punitons et sanctions. - Gérer les règles de vie tout au long de l'année. -organisation du conseil coopératif de la classe...	Cycles 2, 3  <b>3h / 6h</b>
<b>4. le conseil coopératif d'élèves, un outil pour lutter contre la violence.</b>	- donner aux enseignants des outils simples et accessibles pour mettre en place un conseil d'élèves Ses objectifs Son déroulement Son contenu et son rôle	- échange d'expérience - méthodologie	Cycle 2, 3  <b>3h</b>

<p><b>5. La coopération à l'école maternelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et développer les principes qui régissent une véritable coopération en maternelle.</li> <li>- L'agenda « maternelle »</li> <li>- le conseil d'enfant en maternelle, c'est possible.</li> <li>- les jeux coopératifs, jouer pour apprendre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges d'expériences.</li> <li>- Analyse de pratiques.</li> <li>- L'accueil, travailler ensemble, la construction de la règle et les conseils d'enfants.</li> <li>- l'agenda coopératif maternelle : un outil complet pour améliorer la vie de la classe, développer l'estime de soi et des autres...</li> </ul>	<p>Cycles 1, 2</p> <p><b>3h / 6h</b></p>
<p><b>6. Lire et Ecrire coopérativement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet Etamine des jeunes auteurs de l'OCCE.</b></li> <li>• <b>Le journal scolaire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élève acteur du projet, de sa création à son aboutissement.</li> <li>- Les écritures longues dans la classe et leur interdisciplinarité. (arts visuels et plastiques, etc...)</li> <li>- Former l'enfant à la critique de documents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base documentaire d'écrits, écrits collectifs, journaux scolaires, romans, exposition « Naissance d'un livre »...</li> <li>- techniques d'ateliers de lecture et d'écriture collectifs.</li> <li>- mener un projet d'écriture coopératif long dans sa classe : Etamine</li> <li>- le journal scolaire comme vecteur de coopération : cadres pédagogique et légal.</li> </ul>	<p>- Cycle1 - cycle 2, 3</p> <p><b>3h / 6h</b></p>
<p><b>7. créer un climat propice à la coopération à l'école</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le climat de la classe pour rendre l'élève plus disponible aux apprentissages.</li> <li>- Pratiquer quotidiennement la coopération grâce à l'utilisation d'un outil construit sur des valeurs de solidarité, respect et démocratie : <b><u>l'agenda coopératif</u></b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils coopératifs pour améliorer le climat de la classe, l'estime de soi, des autres.</li> <li>- Présentation de l'agenda coopératif</li> <li>- Mise en situation</li> </ul>	<p><b>3h</b></p>
<p><b>8. Les jeux coopératifs au service des apprentissages</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes formes d'apprentissages.</li> <li>- Construire des compétences sociales par la pratique des jeux coopératifs.</li> <li>- Le jeu, comme outil de coopération et de citoyenneté à l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes du jeu coopératif</li> <li>- Analyse de jeux coopératifs</li> <li>- Détourner des jeux traditionnels et créer des jeux coopératifs</li> </ul>	<p>Cycles 1,2,3</p> <p><b>3h / 6h</b></p>

<b>9. Formation des mandataires</b>	- Place et rôle de chacun dans la coopérative et dans le fonctionnement de l'école. Droits et devoirs. -formation aux fonctions de mandataire	- éléments de formation à l'environnement juridique, l'argent de l'école publique et les coopératives. - légal, illégal ? - Apport d'informations techniques en comptabilité. - Usage d'un logiciel de comptabilité : RETKOOOP - Aide à la vérification des comptes	<b>3h</b>
<i>Module spécifique formation des nouveaux directeurs :</i>  <b>L'argent à l'école.</b> <b>La gestion des projets.</b>	-La place des associations à l'école. -La place du directeur dans la coopérative. -Légal, illégal.  - La pédagogie du projet. - les projets proposés par l'OCCE	-Apport d'informations juridiques -Echange d'expériences	<b>3h / 6h</b>

### Responsable de la formation :

**Pascal Delaporte**, directeur départemental OCCE 78 - 01 30 43 56 65 - [occe78@ac-versailles.fr](mailto:occe78@ac-versailles.fr)

- Nos formations sont proposées pour un minimum de 10 personnes et un maximum de 20 personnes, afin de permettre interactions, échanges et participation de tous dans une démarche coopérative.
- Elles sont animées par le personnel pédagogique de l'OCCE accompagné en cas de besoin d'intervenants.
- Toutes les formations proposées sont gratuites.
- **Cette offre de formation est adressée à toutes les circonscriptions du département.**
  - Après avoir contacté le responsable OCCE pour accord de principe, la circonscription intègre une ou plusieurs propositions dans son plan de formation, dans GAIA...
  - Dès que possible en septembre ou octobre, la circonscription confirme la faisabilité du stage (nombre de stagiaires...), fixe les dates avec le responsable de la formation OCCE.
  - Le jour de l'animation, l'animateur OCCE se déplace dans un lieu fixé par la circonscription. Il adresse ensuite CR du déroulement et feuille d'émargement à la circonscription.